

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

OUI

NON

(Rayer la mention inutile)

Date : DIMANCHE 22 AVRIL 2018

Région : MARTINIQUE

Titre de l'épreuve : LE GRAND PRIX TOMBOLO

Lieu de l'épreuve : SAINTE MARIE

Organisée par (Nom de la Société : cyclo club Samaritain
ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : CADETS

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	<u>HENRY Patrick</u>		
Commissaire titulaire	<u>SULLY Daniel</u>		
Commissaire titulaire			
Juge à l'arrivée	<u>FERDINAND Thierry</u>		
Chronométréur	<u>ARTIS Edouard</u>		
Chronométréur			

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Dossard <small>(Colonne réservée au Comité régional)</small>	Place	Prix	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
161	1	50	LEGAILLARD Erwann	MB		+ 1 Coupe		1 ^h 43' 10 ⁰
172	2	45	HOUCOU Emmanuel	MB		+ 1 Coupe		48' 00
177	3	40	TOUYA CONCONNE Noé	MB		+ 1 coupe		48' 00
153	4	35	VILLEBRONCE LUCAS	JC 231				48' 09
176	5	30	MARTIAL Mathieu	MB				48' 09
149	6		RISAL Steffen	WT				49' 04
173	7		MARCELIN Yann	MB				49' 22
39	8		CADET Sonny	CCS				50' 28
145	9		BAUGIRARD LUCAS	POJ				51' 45
164	10		JACQUES Dylan	MB				
155	11		CAPITAINE Stédy	JC 231				
156	12		ABBOTT Junior	JC 231				
154	13		PONONEL Thomas	JC 231				
157	14		AGRICOLE Florian	VEF				
12	15		PETRIS William	CCS				
158	16		BRIAND Meidhy	Féwoss Creditmutuel				
144	17		CARIN Livio	POJ				
148	18		BAROUT Yoan	POJ				
136	19		MISSONNIER Mathéo	PP				
124	20		BAPTE Royan	UCS Nque CYCLE				
129	21		LIMOL LUCAS	UCS Nque CYCLE				
150	22		LABILLO Jérôme	WT				
122	23		DEELLY Ayméric	ECL				
147	24		BAROUT Kévin	POJ				
130	25		GEORGES THOMAS	JC 231				
135	26		JOACHIM Joshua	PP				
159	27		VULCAIN Jérémie	Féwoss Creditmutuel				
142	28		VALERE William	PP				
95	29		FAVRE Axel	CCS				
162	30		FAUVRE SABLON Samuel	MB				
151	31		SAINVILLE Nohann	T.N.M.				
160	32		TEPIE Dylan	Féwoss Credit Mutuel				
152	33		NONFIN Jefferson	T.N.M.				
146	34		LAGRAND Mathis	POJ				
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.